



LES MOYENS D'EXERCER LIBREMENT VOTRE METIER EST UNE EXIGENCE

Alain JUPPE
Ministre d'Etat
Ministre des Affaires étrangères et
européennes
Annuaire APE 2011

La France s'honore de recevoir les journalistes de la presse étrangère. Venu de la presse écrite ou audiovisuelle, vous êtes les témoins quotidiens de la vie de notre pays, de ses traditions comme de ses transformations, de ses difficultés comme de ses succès.

Je mesure ce que la diplomatie française doit à votre travail d'information et d'investigation. Vous relayez, avec professionnalisme et en toute indépendance, les messages et les valeurs que défend notre pays. Vous contribuez à façonner le regard que le monde pose sur la France.

Je veillerai, en tant que ministre des Affaires Etrangères et Européennes, à ce que les services du gouvernement soient à vos côtés pour faciliter votre accès à l'information. Je sais pouvoir compter en particulier sur la Direction de la Communication et du Porte-Parolat du ministère des Affaires Etrangères et Européennes, dont les équipes se mobilisent sans relâche pour vous informer et pour relayer la voix de la France dans le monde.

Accueillir les journalistes de la presse étrangère est un honneur. Vous donner les moyens d'exercer librement votre métier est une exigence.